
[Appel à candidatures de food trucks](#)

Temps de lecture

3 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

La Métropole Rouen Normandie lance un appel à candidatures pour l'installation de food trucks sur le futur Pôle de Vie du Parc d'activités de la Ronce à Saint-Martin-du-Vivier. Vous avez jusqu'au mercredi 29 mai à midi pour candidater.

La Métropole Rouen Normandie développe le parc d'activités tertiaire de la Plaine de la Ronce, dont l'aménagement et la commercialisation ont été confiés à Rouen Normandie Aménagement. Le Parc s'étend sur une surface d'environ 95 ha situés sur les communes de Bois-Guillaume, Isneauville, Fontaine-sous-Préaux et Saint-Martin-du-Vivier. Dans le cadre de ce développement et de l'implantation continue de nouvelles activités tertiaires et mixtes génératrices d'emplois, la Métropole a souhaité renforcer l'offre de services adressée prioritairement aux entreprises et salariés présents sur ce parc avec l'aménagement de pôles de vie. Un premier pôle de vie a déjà été

aménagé et développé à Isneauville de part et d'autre de la route de Neufchâtel et propose, entre autres, aux usagers du parc des restaurants, une boulangerie, un hôtel 2 étoiles, des services médicaux, une micro-crèche... Un second pôle de vie doit être livré début 2026. Il sera situé en façade sur la rue Édouard-Delamare-Debouteville et sur l'allée Pierre-Varignon ; ce secteur correspond à l'entrée Est du parc d'activités à proximité immédiate de la sortie A28 sens Sud / Nord.

En attendant la mise en service de ce second Pôle de vie sur la commune de Saint-Martin-du-Vivier, la Métropole Rouen Normandie souhaite qu'une proposition de restauration à emporter soit proposée aux salariés de ce secteur par l'installation régulière de food trucks. Pour ce faire, elle lance un appel à candidatures qui prendra fin mercredi 29 mai à 12h. Elle envisage la présence de deux food trucks en simultanée les mardi et jeudi de chaque semaine, soit quatre prestataires en tout. Cette fréquence dans ce format sera testée sur une période de six mois et pourra être amenée à être modifiée par évolution de la convention d'occupation temporaire des bénéficiaires, en fonction des niveaux de fréquentations observés et des besoins exprimés par les entreprises.

Un espace préalablement défini situé en façade rue du Mont-Péreux à Saint-Martin-du-Vivier, sera mis à disposition des bénéficiaires pour l'exploitation d'un commerce ambulancier (type food truck) dédié prioritairement à une activité de petite restauration salée et sucrée. Cette activité pourra s'accompagner, au sein de l'espace défini, d'une terrasse avec tables et chaises et/ou transats et/ou mange-debout permettant aux clients de se désaltérer et se restaurer sur place.

Les candidatures seront examinées par une commission. Une attention particulière sera notamment portée sur la qualité des produits proposés (circuits courts et approvisionnements en partenariat avec des commerçants des environs proches, fabrication maison et emploi des produits bio, frais, locaux et de saison ; complémentarité de l'offre proposée avec celle déjà présente sur le parc d'activités de la Ronce), des prix proposés accessibles et adaptés à un public salarié souhaitant déjeuner et utiliser des titres-déjeuner, le recours à une vaisselle réutilisable et de contenants fabriqués avec des matériaux recyclés/recyclables, les mesures de tri et de revalorisation des déchets générés...

Le dossier pourra être envoyé :

Par pli recommandé avec accusé réception postal à l'adresse suivante :

Métropole Rouen Normandie

Appel à candidatures « Offre de restauration ambulante – La Ronce »

Direction de l'Action et de l'Innovation Économique
108, allée François-Mitterrand
76 006 Rouen

Ou sous format numérique à l'adresse mail suivante :

developpement.eco@metropole-rouen-normandie.fr